

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 7293 du 7 juillet 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1413445S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 91514 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325290S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2014:

Tamisier, Laurent Nigend : 142 120 Numéro de livret de solde : 5 272 397

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} août 2014:

Colibeau, Isabelle Nigend : 183 248 Numéro de livret de solde : 8 033 919

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2014:

Henon, Jérôme Nigend : 303 553 Numéro de livret de solde : 8 090 827

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juillet 2014.

Le général de division,
commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
J. HÉBRARD